

PATAY ■ 50.000 euros issus de la réserve ministérielle de Jean-Pierre Sueur

Le ministère de l'Intérieur a dévoilé, hier, la liste des subventions qu'il a accordées au titre de la réserve ministérielle pour les années 2012 et 2013. Dans le Loiret, seul Jean-Pierre Sueur, ancien ministre et actuel sénateur socialiste du département, peut recourir à ces subventions spéciales. Elles sont attribuées à des communes porteuses de projet qui en font la demande via une personnalité politique. En 2012, aucune subvention de ce type n'a été attribuée. Mais, en 2013, Jean-Pierre Sueur a accordé, au travers de sa réserve ministérielle, une subvention de 50.000 € pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Patay. Le coût total des travaux s'élevait à près de 700.000 €. ■